

# C.R. DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION POUR LE PATRIMOINE D'ANTHIEN

4 JUILLET 2020

## 1 - MOT D'INTRODUCTION

La présidente, Anne Grosjean, ouvre la séance en félicitant les nouveaux élus, Sandrine Gaillard maire d'Anthien, et Bénédicte Jeannin, deuxième adjoint en charge des parcs, chemins et patrimoine rural. Elle remercie les anciens élus qui ont permis une étroite coopération entre la commune et l'association. Elle remercie les nombreux participants pour une des premières réunions publiques sur la commune depuis la crise sanitaire et se réjouit de leur venue.

## 2 - BILAN 2019

Le secrétaire, Bertrand Calvino, présente à la demande de la Présidente le **rapport moral 2019**:

- l'association se porte bien, elle a 135 adhérents, dont 81 à jour de leur cotisation pour 2020.
- A cette assemblée générale sont présents ou représentés 32 adhérents (17 par procuration).
- Les finances sont saines avec 7280€ de trésorerie en banque
- L'équipe du bureau de l'association est soudée et volontaire.
- Pas moins de six évènements ont été montés en 2019 !
- L'association dispose désormais d'un nouveau barnum facile à transporter et à monter de 18 m<sup>2</sup>.
- Ses projets sont nombreux.
- L'association entretient des relations de confiance avec la municipalité d'Anthien, avec l'Office de tourisme de Corbigny et avec la Communauté de communes (section Culture et du patrimoine) et de nouveaux liens s'instaurent avec des communes voisines comme Lormes et Magny Lormes.

Au-delà de ces points positifs, quelques motifs de préoccupation cependant:

- Le soutien moral est une base qui doit trouver sa traduction dans l'aide pratique; or, l'association manque de bras pour organiser et mettre en place ses manifestations.
- Les départs de certains membres de son conseil – c'est la vie de toute association – nécessitent des remplaçants: des volontaires se sont présentés à point nommé mais le conseil se réjouira de l'arrivée d'autres volontaires car il y a beaucoup à faire pour mener tous les chantiers que l'association ambitionne de lancer.
- Enfin, certains des projets n'aboutissent pas aussi vite que souhaité: c'est le cas du projet de restauration de la Croix du Chemin qui après des années n'est toujours pas engagé.
- Le programme d'activités 2020 sera beaucoup moins actif que celui de 2019, mais cela dépend de circonstances extérieures: la crise sanitaire.

## 6 événements ont été organisés en 2019

- le deuxième **concours de pétanque** à Villemolin a rassemblé 70 participants dans une excellente ambiance grâce à l'accueil toujours généreux de Villemolin. Mais à l'expérience, force est de reconnaître que la population des pratiquants de pétanque et des amateurs de patrimoine est loin de se confondre d'où un certain manque de synergie entre les 2 démarches. C'est ce qui a amené l'association, compte tenu aussi de la lourdeur de l'organisation du concours, à ne pas renouveler son soutien à l'organisation du concours, même si, à titre personnel, des membres de l'association continuent de prêter main forte à ceux qui voudraient continuer d'organiser l'évènement.
- La soirée **L'humour en chansons** avec les sœurs Grenouille a rencontré un vif succès : très bonne ambiance et une recette élevée grâce à la buvette et aux gâteaux apportés par les sympathisants de l'association. La communication autour de l'évènement pourra être encore améliorée. Cet évènement sera renouvelé en 2020.
- La **randonnée** pédestre entre les hameaux a permis de découvrir ou de redécouvrir l'histoire de chacune des « places ». En effet, dans chaque hameau, un "conteur" rappelait l'histoire du pays. Un quizz très disputé a permis de vérifier le vif intérêt porté à la visite par la trentaine de randonneurs. Là encore, un effort de communication s'impose, si, comme tous le souhaitent, l'expérience est renouvelée (en 2020?).
- Les deux **sessions d'initiation à la réfection des murs de pierre sèche** : une très bonne ambiance et une participation enthousiaste malgré un soleil de plomb. Ce projet simple et concret est au cœur de la vocation de l'association. La recette est modeste mais cette expérience sera recommencée si possible en 2020.
- La **participation au vide grenier**, organisé par le Comité des fêtes. Bonne occasion de faire connaître l'association. Un grand merci aux généreux donateurs des articles dont la vente a permis de recueillir 180 € au profit de l'association. Ce vide grenier n'aura pas lieu en 2020 du fait de la crise.

**Deux autres événements** déjà prévus en 2019 et reportés en 2020 ne pourront non plus se tenir cette année toujours pour les mêmes raisons:

- l'inauguration du lavoir de Chasseigne (à l'initiative de la municipalité),
- la publication des entretiens de recueil de la mémoire des anciens initiée, entre autres bonnes volontés, par Chantal Boussard.

### 3 - RAPPORT FINANCIER 2019

**Le trésorier, Frédéric Dohet présente le rapport financier 2019** ainsi qu'une esquisse de budget prévisionnel 2020. Il est mis en pièce jointe du présent compte rendu. Les membres de l'assemblée générale se réjouissent de l'agrément obtenu ouvrant à exonération fiscale (association reconnue d'intérêt général).

Les cinq résolutions suivantes sont votées à l'unanimité

1. les comptes 2019 sont approuvés et communiqués à la sous-préfecture avec le compte rendu de la présente assemblée générale
2. l'assemblée générale donne quitus aux administrateurs sur la base du rapport moral et du rapport financier 2019.
3. l'excédent reportable de l'exercice 2019 est affecté au Fonds associatif constitué du report à nouveau cumulé depuis le début de la création de l'association
4. la cotisation pour 2020 est maintenue à cinq euros par adhérent.
- 5 - le budget prévisionnel 2020 est approuvé. Cependant il reste indicatif du fait des incertitudes des circonstances actuelles.

#### Une séquence de questions-réponses a suivi :

—La trésorerie de l'association devient significative: à quoi pourrait -elle être consacrée ?

—Réponse : Cette réserve sera bien utile le moment venu

—pour aider à restaurer la Croix à titre d'initiation du fonds de concours

—pour contribuer à mener des actions de sauvegarde qui demanderaient un encadrement technique : c'est le cas par exemple des sessions de restauration de murets ou de réfection d'enduit..

—pour appuyer les actions destinées à rouvrir ou entretenir les chemins ruraux comme proposé par Bénédicte Jeannin

Il ne faut pas exclure d'autres utilisations comme celle - à réfléchir - de recourir à un renfort pour assurer une permanence dans le domaine de la communication. Il y a en effet beaucoup de tâches à mener, que faute de bras, nous ne développons pas comme il faudrait: l'alimentation du site internet de l'association, le suivi des réseaux sociaux, la numérisation des recherches et des archives sur la mémoire et les histoires du pays, la correspondance avec les adhérents, les partenaires des opérations et les interlocuteurs extérieurs qui nous demandent des informations, etc. Les projets qui suivent ci après en donnent une première idée.

### 4 - PROJETS 2020

- Anne Grosjean fait le point d'avancement du dossier de la restauration de la Croix (voir en dernière partie du compte rendu).

- Marie Guillemain d'Echon présente le projet soirée musicale du 24 juillet (18h) « L'humour en chansons». La soirée aura lieu au lieu-dit Le Drémont à l'invitation de Ghislaine et Matthew BENTLEY.

Les bonnes volontés pour la mise en place sont les bienvenues. Du fait des limitations imparties aux rassemblements, il sera nécessaire de se préinscrire. L'inscription se fera sur réservation; une affichette et un tract seront prochainement diffusés. Il y aura bien sûr besoin de bénévoles pour :

- diffuser les tracts et les affichettes
  - mettre en place des tables et chaises au Drémont
  - approvisionner en tartes salées et sucrées
  - tenir la buvette
- Chacun devra apporter son siège.

- L'événement "Histoires de terroir" qui devait se tenir à Villemolin le 13 août visant à évoquer l'histoire du pays d'Anthien, les us, contes et danses paysannes ainsi que les vieux métiers est reporté à l'an prochain du fait des contraintes sanitaires. Son organisation l'année prochaine est toutefois conditionnée par la contribution des bénévoles qui voudront bien aider à son organisation, par ailleurs passionnante et bien engagée.

- Comme précédemment indiqué, la décision n'est pas encore prise d'organiser cette année une session d'initiation à la réfection des murs en pierre sèche et une randonnée.

À noter un concert de musique à l'Esprit du chemin le 8 juillet prochain.

Et la proposition d'Etienne de Certaines à l'association d'organiser une visite spéciale adhérents du château de Villemolin : projet qui pourrait intéresser bien des adhérents et qui est à discuter.

## 5 - MOT DU MAIRE

Sandrine Gaillard a apporté des éléments d'informations complémentaires sur le programme 2020-2021.

En matière patrimoniale, les priorités 2020 et années suivantes de la commune seront

- la mise en route du projet de restauration de la Croix du Chemin
- la réparation du lavoir des Bordes
- Le recensement et la restauration des sentiers ruraux
- La mise en place des noms de rue dans les hameaux
- L'écriture de l'histoire des noms des hameaux
- la remise en état d'un chemin de randonnée reliant Anthien à Villemolin par Le Chemin, les Bordes, Chasseigne, Sancy le haut avec un crochet sur la commune de Magny Lormes.
- un dépliant sur les lavoirs pour lesquels est recherché le concours bénévole d'un photographe et d'un graphiste (appel à volontariat).
- le curage des puits.

Ce sont autant de lourdes dépenses pour la commune qui compte sur le soutien des habitants et de l'association.

Le maire espère que l'inauguration du lavoir de Chasseigne, de la cabane des pompiers, et d'un premier tronçon du "chemin des hameaux" pourra être faite en septembre.

## 6 - POINT SUR LA RESTAURATION DE LA CROIX DU CHEMAIN

En tant que maître d'ouvrage, la municipalité est responsable du chantier. Quatre étapes vont cadencer le déroulement du projet:

- choisir un architecte et un tailleur de pierre,
- valider le plan des travaux,
- réaliser le montage financier (avec la Communauté de communes),
- lancer le chantier.

Le coût de la restauration sera inscrit au budget 2021 sous réserve de l'avancement suffisant du dossier (dernièrement retardé par la crise sanitaire), qui doit être examinée par la Communauté de communes Section Culture et Patrimoine. Or, la composition de la nouvelle « ComCom » doit préalablement être ratifiée par un vote (le 11 juillet prochain). Dans cette attente et du fait de son délabrement qui entraîne un risque de chute (ce qui rendrait la restauration problématique), la partie supérieure de la Croix va devoir être déposée pour mise à l'abri dans l'église d'Anthien. L'association prend acte de la dépose prochaine mais demande que le calendrier et les modalités de la restauration soient portées à sa connaissance dès que les informations seront disponibles.

A noter que la vierge en pierre du XVI<sup>ème</sup> siècle (déjà présente dans l'église Saint Pierre) a été classée et que le patrimoine de la commune s'enrichit par ailleurs de la découverte d'un « ossarium » celtique.

## 7 - VIE DE L'ASSOCIATION

La Présidente aborde la question du remplacement des administrateurs amenés à démissionner dont Sandrine Gaillard et Martine Bataillon, prises par leurs responsabilités d'élues au conseil municipal, ainsi qu'Huberta Wiertsema.

Dans le même temps, deux nouveaux candidats se sont portés volontaires pour entrer au Conseil d'administration : Ghislaine Bentley et Bertrand de Certaines. Présentés à l'assemblée, ils sont élus à l'unanimité. Le conseil d'administration se réjouit de ce renfort de qualité ; il se réunira ultérieurement pour actualiser la composition de son Bureau.

Par ailleurs, si elle reste Présidente sur 2020, Anne Grosjean a indiqué qu'elle souhaiterait à terme passer la main tout en restant active au sein de l'Association.

Voici la liste des administrateurs :

Cyrille Boussard (Pdt honoraire), Anne Grosjean (Pdte), Marie Guillemain (vice Pdte), Frédéric Dohet (Trésorier), Bertrand Calvino (Secrétaire), Chantal Boussard, Yolande Bussièrès, Ghislaine Bentley, Etienne de Certaines, Claude Roumier, Bertrand de Certaines.

## 8 - CONCLUSION

**A 19h 00 , l'ordre du jour étant épuisé, la Présidente clôt la séance et invite à un pot de l'amitié dans le jardin de la Salle**

des fêtes.

## Rapport financier 2019 de l'association pour le patrimoine d'Anthien (APPA)

Version présentée à l'AG de l'APPA du 4/7/2020

1/ Les comptes de résultats 2019 qui vous sont présentés sont tout à fait positifs.

### compte de résultat 2019

| produits                                |             | charges                      |               |
|---|-------------|------------------------------|---------------|
| cotisations                             | 330         |                              |               |
| dons (dont vide grenier)                | 1580        | dotations aux amortissements | 0             |
| randonnée                               | 50          | assurances                   | 142           |
| atelier murs pierres seches             | 140         | annonces criquet             | 210           |
| memoires des anciens d'Anthien (livres) | 140         | SACEM                        | 84            |
| concours de petanque                    | 678         | ravitaillement               | 96,3          |
| concert juillet 2019                    | 1050        |                              |               |
|   |             | <b>excédent reportable</b>   | <b>3435,7</b> |
| <b>total produits</b>                   | <b>3968</b> | <b>total charges</b>         | <b>532,3</b>  |

1/ En effet les comptes des résultats dégagent un résultat positif de 3435,7 euros, qui s'explique ainsi :

A/ L'année 2019 a été une année de **développement des recettes** de l'association grâce

- d'une part à une animation très active des adhérents et des cotisations (grâce à Anne Grosjean et Martine Bataillon)

- d'autre part les événements qui ont permis de dégager des recettes significatives :

- le concours de pétanque,
- des dons de bienfaiteurs qui commencent à devenir significatifs,
- et le concert de juillet 2019.

Les deux derniers postes rapportent chacun plus de 1000 € de recettes nettes

### **B/ Les dépenses sont restées extrêmement modestes et maîtrisées.**

La Présidente y veille et nous l'en remercions. Il convient aussi de remercier les bénévoles, et notamment les membres du bureau, qui donnent beaucoup de leur temps. Ce sont évidemment des dépenses en moins pour l'association.

Du coup un excédent reportable de 3235 € est constaté qui viendra alimenter notre fonds associatif si vous délibérez dans ce sens tout à l'heure, et qui se lisent à travers une trésorerie positive qui s'élève à 7274,7 euros.

2/ Notre bilan fin 2019 est en croissance.

### bilan au 31/12/2019

| actif                 |               | passif                          |               |
|-----------------------|---------------|---------------------------------|---------------|
| immobilisations       | 0             | fonds associatif                | 7274,7        |
| stocks                | 0             | dette                           | 0             |
| trésorerie (positive) | 7274,7        | trésorerie (découvert bancaire) | 0             |
| <b>total actifs</b>   | <b>7274,7</b> | <b>total passifs</b>            | <b>7274,7</b> |

Il est constitué exclusivement de nos avoirs en banque grâce à notre trésorerie positive cumulée depuis le début de la création de l'association. Ceci nous permet d'envisager plusieurs types d'action en 2020 ou en 2021 en fonction des occasions qui se présenteront, comme nous avons pu le faire il y a quelques années en faveur de la restauration du clocher de l'église Saint Pierre, patrimoine inscrit de la commune.

### 3/ le budget prévisionnel 2020 est difficile à établir

En effet cette année est tout à fait atypique. Beaucoup des événements que nous aurions pu mettre en œuvre pour générer comme en 2019 des recettes sont reportés à plus tard. Il est donc élaboré très prudemment : le seul événement envisagé est le concert du 24 juillet dont nous parlerons dans un instant. Il est vraisemblable que nous devons attendre 2021 pour reprendre un programme d'évènements complet.

#### **compte de résultat 2020 (prévisionnel)**

| produits                       |             | charges  |             |
|--------------------------------|-------------|--|-------------|
| cotisations                    | 300         |  |             |
| dons (dont vide grenier)       | 500         | dotations aux amortissements                   | 0           |
| randonnée                      | 0           | assurances                                     | 145         |
| atelier murs pierres seches    | 0           | travaux ou subventions de travaux              | 0           |
| memoires des anciens d'Anthien | 0           | SACEM  | 66          |
| concours de petanque           | 0           | ravitaillement                                 | 200         |
| histoire de terroir            | 0           | indemnisations etr cachets histoire de terroir | 0           |
| concert juillet 2020           | 1000        | <b>excédent reportable</b>                     | <b>1389</b> |
| <b>total produits</b>          | <b>1800</b> | <b>total charges</b>                           | <b>1800</b> |

En revanche **l'obtention le 30/1/2020 d'un rescrit fiscal** de la part de l'administration des impôts permet d'envisager que des dons plus nombreux soient faits, car l'association est désormais autorisée à émettre des reçus fiscaux pour les dons reçus pour le financement des actions d'intérêt général qu'elle mettra en œuvre. Ces dons sont distincts de la cotisation qui permet d'obtenir la qualité de membre. Cette situation favorable exige cependant que nous publions régulièrement le compte rendu de l'assemblée générale, et nos comptes. En outre l'association doit conserver rigoureusement la liste et les montants des dons, ce qui est l'une des tâches de votre trésorier.

### 4/ En tant que trésorier, je vous recommande donc de voter les résolutions suivantes

1. Résolution 1 : les comptes 2019 sont approuvés et communiqués à la sous-préfecture avec le compte rendu de la présente assemblée générale
2. Résolution 2 : sur la base du rapport moral et du rapport financier 2019, l'assemblée générale donne quitus aux administrateurs.
3. Résolution 3 : l'excédent reportable de l'exercice 2019 est affecté au Fonds associatif constitué du report à nouveau cumulé depuis le début de la création de l'association
4. Résolution 4 : la cotisation pour 2020 est maintenue à cinq euros par adhérent.
5. Résolution 5 : le budget prévisionnel 2020 est approuvé. Cependant il reste indicatif car il est entaché d'un grand nombre d'incertitudes liées à la crise sanitaire et économique.